Règlement de la 25 ème Coupe de Noël à la marche

Dimanche 14 décembre 2008

Organisation	Club de Marche athlétique Yverdon-les-Bains
Circuit	1000 m. mesuré officiellement
Départ et arrivée	Devant le Stade d'athlétisme de l'USY. Chemin des Bosquets
Catégories	Vétérans, Femmes vétérans, Hommes, Femmes, U23 - Espoirs hommes et femmes, U20 - Juniors / Femmes-juniors U18 - Cadets A / Cadettes A, Walking 10 km U16 - Cadets B / Cadettes B U14 - Ecoliers A / Ecolières A, U12 - Ecoliers B / Ecolières B 2 km U10 - Ecoliers / Ecolières C 2 km Ouvert aussi aux écoliers débutants
Départ en commun	**Toutes les catégories à 9h30**
Dossards	dès 1h avant sur place
Inscriptions	daniel.brot@bluewin.ch. A mon adresse pour ceux qui n'ont pas internet : D.Brot, Rafort 25 1474 Châbles
Délai d'inscription	jusqu'au 4 décembre 2008. Mentionner : nom, prénom, club et date de naissance.
Finances d'inscription	Adultes 12 CHF, et 8 CHF pour les catégories écoliers par CP 10-725-4, Club de marche Yverdon, 1400 Yverdon-les-Bains.
Divers	Pour les étrangers inscription par mail sur le site, et paiement sur place. Couche possible pour la nuit du samedi au Gîte du passant (bord du lac), rue du Parc. 20 Euros avec petit déjeuner.
Vestiaires et douches	au Tennis club Yverdon à 200 mètres du départ.
Remise des prix	à la fin du repas, a la salle paroissiale de la Villette , rue de la Villette Coupes ou prix spécial aux premiers de chaque catégorie et récompense à chaque écolier. Les autres concurrents se verront offrir le repas de fête au lieu d'un prix souvenir. Le repas sera servi dès 12h30 à la salle paroissiale. Les accompagnants paieront le repas 16.-Fr avec entrée et dessert.

Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement seuls les règlements de la Fédération Suisse de Marche (FSM) font foi.

Ne pas oublier de mentionner le nombre d'accompagnants qui restent pour le repas.

1400 Yverdon-les-Bains, le 30 octobre 2008

Le Président
Daniel Brot

Responsable du Visa FSM
Michel Schneider